

Luxembourg, le 21 mai 2024

A Monsieur Luc Frieden, Premier Ministre

CC Monsieur Gilles Roth, Ministre des Finances

CC Monsieur Xavier Bettel, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Objet : Lettre ouverte concernant l'implication du Luxembourg dans les violations des droits humains en Palestine

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre préoccupation la plus vive concernant les effets que la possible inaction de votre Ministère et des autorités de régulation financière luxembourgeoises face à la situation actuelle à Gaza pourraient avoir sur la réputation internationale de notre pays.

En tant que citoyens et citoyennes soucieux et soucieuses des droits de l'homme et de la justice, nous vous exhortons à prendre des mesures immédiates pour que les autorités luxembourgeoises ne soient pas compromises, fût-ce à titre indirect en raison de leur complicité passive vis-à-vis des crimes internationaux actuellement en cours à Gaza contre la population palestinienne.

Cette préoccupation n'est pas seulement fondée sur des considérations d'ordre moral, dues à l'inaction relative des autorités luxembourgeoises face aux attaques systématiques et généralisées perpétrées contre les populations civiles palestiniennes, alors que des attaques comparables réalisées dans d'autres régions se sont soldées par des régimes de sanctions, y compris financières.

Notre préoccupation est également d'ordre juridique. Tant au regard de leurs effets, particulièrement sur les enfants, que du discours qui les accompagne, les atrocités commises à Gaza constituent certainement des crimes contre l'humanité et relèvent potentiellement aussi du

crime de génocide, comme l'a reconnu la Cour internationale de Justice dans son ordonnance du 26 janvier 2024.

Au regard de ces faits, toute inaction de votre part dans ce dossier est susceptible d'engager la responsabilité internationale du Luxembourg au titre d'un certain nombre de conventions internationales auxquelles il a adhéré. Sont visées ici notamment la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, les Conventions de Genève de 1949, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et la Convention sur le commerce entrée en vigueur en 2014.

Au titre de ces instruments, le gouvernement luxembourgeois a en effet l'obligation d'empêcher ses agents, ses ressortissants et toute personne résidant sur son territoire de participer à la commission de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et du crime de génocide. Cette obligation ne vaut pas seulement pour les personnes physiques. Par le jeu combiné des instruments mentionnés ci-dessus, elle s'étend également aux personnes morales établies au Luxembourg et à leurs dirigeants – y compris les institutions financières. Autrement dit, les autorités luxembourgeoises, et notamment les autorités de régulation financière, ont l'obligation de prévenir et de punir toute assistance fournie par des institutions financières basées au Luxembourg et leurs dirigeants à la commission de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide.

Au vu de la situation actuelle à Gaza et de l'implication systématique d'Israël dans la commission de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et potentiellement du crime de génocide, cette obligation implique de vérifier qu'aucun transfert financier destiné à des entreprises d'armement ou de services militaires à Israël ne soit effectué. Elle implique aussi de prévenir et de punir l'achat, la vente ou le transit d'armes ou de services militaires à destination d'Israël.

À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que **des sociétés israéliennes cotées en bourse et basées à Luxembourg comme NSO Group (connue pour son logiciel espion Pegasus) continuent leurs activités potentiellement illégales au regard du droit européen et du droit international** dans notre pays en toute liberté. Nous sommes également préoccupés par les activités du transporteur national Cargolux. Il serait en effet contraire au droit international que cette société soit impliquée dans le transport d'armes à destination d'Israël, tout comme le transit d'armes sur notre territoire via des infrastructures de l'OTAN (Elbit Systems).

La présence de ces acteurs, de leurs actifs et de leurs activités dans notre système financier n'est pas seulement condamnable d'un point de vue moral en ce qu'il expose le Luxembourg et son secteur financier à une perte de réputation potentiellement déstabilisante. Elle est également susceptible d'engager la responsabilité internationale du Luxembourg, y compris devant la Cour internationale de Justice. Rappelons que l'Allemagne vient d'être assignée par le Nicaragua devant cette Cour pour violation de la Convention sur le génocide et des Conventions de Genève en raison de sa décision de maintenir ses livraisons d'armes à Israël et de suspendre le versement de ses

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl

ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL

+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



cotisations à l'UNRWA. Le Luxembourg n'est nullement à l'abri d'une telle action, qui pourrait émaner de n'importe quel autre État signataire des conventions susmentionnées.

Nous exhortons le gouvernement luxembourgeois à utiliser tous les moyens à sa disposition pour mener **une enquête approfondie sur les liens potentiels entre notre secteur financier et les crimes internationaux en cours à Gaza** en vue de se conformer à ses obligations au titre des conventions internationales mentionnées ci-dessus. Cette enquête doit être transparente, indépendante et menée avec la plus grande diligence pour identifier, suspendre et réprimer tout flux financier ou investissement qui pourrait contribuer à ces crimes ou les soutenir directement ou indirectement, notamment dans les secteurs de l'armement.

Nous vous demandons d'agir avec diligence et détermination. Le Luxembourg est un État qui, depuis sa participation aux Conférences internationales de la paix organisées par La Haye en 1899 et en 1907, n'a cessé de clamer son attachement à des rapports internationaux fondés sur le droit et la justice plutôt que sur la loi du plus fort. Nous ne pouvons qu'espérer que face à la gravité de la situation actuelle, qui remet en question l'existence même d'un droit international s'appliquant universellement à l'ensemble des États, le gouvernement luxembourgeois saura se montrer digne de cet héritage.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre très haute considération.

Organisations signataires :

Action Solidarité Tiers Monde ASBL, Luxembourg
Amitié Am Sand Amizero, Luxembourg
Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient ASBL, Luxembourg
Jewish Call for Peace, Luxembourg

Signatures individuelles :

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| 1. Abdallah Abu Jahur | 10. Amri Nadjat |
| 2. Adelisa Škrijelj | 11. Ana Marinheiro |
| 3. Alain Herman | 12. Anas Obeidat |
| 4. Alessia Mauta | 13. André Thill |
| 5. Alex Silvestris | 14. Andrea Garcia, |
| 6. Alicia de Medina-Rosales | 15. Andrew Lintner |
| 7. Alicia Demedina, traductrice | 16. Anelia Dynkova |
| 8. Allouch Btissam | 17. Angela Ney |
| 9. Amin Huberty | 18. Anissa Bouchama |

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl
ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg
IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL
+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



19. Anna Davis
20. Anna Maria Bellardinelli
21. Anna Maria Bergmans
22. Anne El Mahr
23. Anne Persenaire
24. Anne-Catherine Mulhern
25. Annelise Etienne
26. Aurélie Gustin
27. Aurelien Habran
28. Beatrice Naticchioni
29. Benoît Verdickt
30. Bernard Biggar
31. Brice Montagne
32. Camille Meyers
33. Carlo Kohn, fonctionnaire communal
VdL OGB-L / Landesverband
34. Carlo Parries
35. Carlos Peixoto
36. Carole Reckinger
37. Caroline Remy
38. Catherine Labroussi
39. Catherine Scheider
40. Cécile Paulus, enseignante e.r.
41. Cecilia Raffaelli, ancien fonctionnaire
du P.E.
42. Charles Meyers
43. Christiane Aumonier
44. Christiane Godart
45. Christiane Krecké
46. Christiane Kутten-Serafini
47. Christiane Scheider-Godart
48. Christiane Zeimes
49. Christiane-Louise Wolff
50. Christophe Dupont
51. Christophe Hampert
52. Christophe Zerr
53. Claude Grégoire, CPJPO
54. Claude Simon, Friddens- an
Solidaritésplattform Lëtzebuerg
55. Claudia Conti
56. Claudine Vandernoot
57. Colette Poos, membre CPJPO
58. Colum Mulhern, architect
59. Dahmani Najat
60. Dalia Khader
61. Dalilla Da Rin-Maack
62. Daniel Good
63. David Pereira
64. Denise Grégoire
65. Derya Muratli
66. Didier Quaring
67. Djamila Aouada
68. Dominique Baugard
69. Dr. Maria J de Diego
70. Edmée Raison
71. Edouard Kутten
72. Eduardo Guedes
73. Eliane Algrain
74. Elise Berg
75. Emanuele Santi, president
Afrilanthropy, Former World Bank
Economist
76. Emile Kersten
77. Emre Sevindik
78. Enrique Guerrero
79. Ernest Welter
80. Erwin Franzen
81. Esmeralda Wirtz
82. Esther Adel, Law student - Uni lu
83. Etienne Bayenet
84. Faruk Licina
85. Fatima Kurtic
86. Fernand Sauer
87. Fiona Urquhart Johnstone
88. Franco Barillozzi
89. Franco Perroni, ancien fonctionnaire
du P.E., membre du CPJPO Lux.
90. Frisch Janine
91. Georges Grof
92. Gérard Larère
93. Gilles Lanners
94. Giulia Sesti
95. Grace Choe
96. Gregory Ettinger
97. Guy Foetz
98. Hadjira Gharbi

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl

ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL

+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



99. Hakam Jayyousi
 100. Hampert Adam
 101. Hanane Gmira Blum
 102. Hany Heshmat, musicien
 103. Hasan Hamzacebi
 104. H  l  ne Tabry
 105. Henri Gr  n, Pr  sident CPJPO
 106. Henri Wehenkel
 107. Henriette Larbi  re
 108. Herve Hubert
 109. Hossain Sazzath, CSV International
 110. Houda El Mannouni
 111. Hubert Hausemer
 112. Irene Pancheri
 113. Ivano Iogna Prat, Rifondazione
 114. Jacques Grigioni
 115. Jacques Matghen
 116. Jan Nottrot
 117. Janine Frisch, professeure en retraite
 118. Jasmin Jahic
 119. Jean Claude Thoma
 120. Jean Marc Stumpf
 121. Jean Pierre Monseur, membre ABP
 122. Jean Portante,   crivain
 123. Jean-Claude Thoma
 124. Jean-Claude Trutt
 125. Jean-Marc Beurlet
 126. Jean-Marc Museux
 127. Jean-Nicolas Biver, g  rant
 Naturbaustoff
 128. Jean-Paul Nicolay
 129. Jean-Pierre Verdier
 130. Jeanne Delahaye
 131. Jeannine Bugada
 132. Jeannot Kettel
 133. Jhemp Mousel
 134. Jill Manchester, CPJPO, enseignante
 de l'Ecole Europ  enne retrait  e
 135. Jillian Mullan-Fleming
 136. Joaquim Valente
 137. Jo  lle Rassel, employ   d'Etat
 138. Jos Scholtes
 139. Jos Thill
 140. Joseph Selmani, retired
 141. Jules Barthel
 142. Jurgen Hammer
 143. Kalia Tayeb
 144. Karima Abainou
 145. Karin Fisseni-Schmit
 146. Kevin Colgan, engineer
 147. Laila Adami
 148. Latifa Assebane
 149. Lou Scheider
 150. Luce van den Bossche
 151. Lucien Kayser
 152. Ludwig Marrggrandner
 153. Lukman Alickovic
 154. Ly Schleimer
 155. M. Desplanques
 156. Madiha Azeem
 157. Madjid Khelifati
 158. Magali Paulus
 159. Maher Kalaji
 160. Mai-Anh Nguyen, Attorney
 161. Majda Adrovic
 162. Marc Burgraff , Friddens- a
 Solidarit  itsplatform, d  i L  nk
 163. Marc Neu
 164. Marc Schreiner
 165. Marguerite Thiry
 166. Maria Rosaria Lubrano
 167. Marie-Claire Wagner
 168. Marie-Paule Muller
 169. Marion Carratero
 170. Martha Pinzi
 171. Martine Bender
 172. Martine Kleinberg, Jewish Call for
 Peace
 173. Maryse Krier
 174. Maryse Wolter-Kieffer
 175. Maryvonne Delbos, enseignante de
 l'Ecole Europ  enne retrait  e
 176. Matteo Barborini
 177. Meggie Jakoby, assistant social
 178. Mery Aisi
 179. Michael Bruppacher

Comit   pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl

ONG de d  veloppement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL

+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



180. Michel Decker
 181. Michel Erpelding
 182. Michel Legrand, membre du CA du CPJPO
 183. Mick Entringer
 184. Mira Pinzi
 185. Mireille Verbeke
 186. Mohamad Benni
 187. Mohamed Hamdi
 188. Monique Etienne, architect
 189. Monique Paillard
 190. Montserrat Meléndez
 191. Mounia Doubli
 192. Muaaz Al Ameer, neurochirurgien
 193. Muhammad Raza Zaidi
 194. Muhammad Shoaib
 195. Muriel Mannon
 196. Myriam Blte
 197. Nadia Sehili
 198. Natascha Bisbis
 199. Nathalie Bintener, Professeur
 200. Nathalie Oberweis, Conseillère communale, ex-député, déi lénk, membre du CPJPO
 201. Nathalie Weiss, manager
 202. Nico Weydert
 203. Nicole Wolter
 204. Nora Schneider
 205. Norbert Mueller, retired teacher
 206. Olufunmilayo Grace Ige
 207. Oumayma Anoun
 208. Paca Rimbau Hernández
 209. Pascale Van Uytvinck
 210. Patrick Browne
 211. Patrick Mischel, CFL
 212. Paul Lanners
 213. Pietro Benedetti
 214. Pina Delvaux
 215. Pol Wirtz
 216. Racha El Herfi
 217. Raquel Luna
 218. Raquel Peixoto de Magalhães Cardoso
 219. Raymond Becker
 220. Régis Hervé
 221. Renée Lippert-Weiler
 222. Robert Stoll, Dr., chef d'entreprises, membre du CPJPO
 223. Roberta Canue
 224. Roberto Marta
 225. Roberto Serra, Cercle Culturel "Eugenio Curiel"
 226. Roland Tornare
 227. Romain Blum, Dr.
 228. Sajjad Chaudhary
 229. Sam Shamim
 230. Sarah Hakeem
 231. Sebastiano Spina
 232. Sébastien Bignont
 233. Senhadji Tewfik
 234. Sharon Martis
 235. Simone Meyers-Weiler
 236. Şöhret Aslan
 237. Sophie Schaul
 238. Sophie Scheider
 239. Stéphanie Ravat
 240. Sylviane Le Roy, membre CPJPO
 241. Sylvie Gaertner
 242. Sylvie Herman
 243. Sylvie Wszola
 244. Vania Lecuit, musicien
 245. Vincent Gérin
 246. Viviana Hicks
 247. Wennmacher Nico, Landesverband
 248. Yasmin Al Azad
 249. Yaun Thérèse Claire
 250. Zineb Bouanani Lalla
 251. Zohra Moulai

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl

ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL

+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu

